

Bilan 2024 du dispositif Plans Régionaux de Formation métier

L'année 2024, 2^{ème} année couverte par la convention de financement au titre du dispositif des plans régionaux de formation métier 2023-2024, a été marquée par un faible nombre de déploiement de formations dans les PRFM faute de crédits disponibles. En effet, le déploiement massif des formations au système d'information du système d'inspection du Travail SUIT pour l'ensemble des agents du SIT en services déconcentrés au second semestre 2023 et, de façon plus modérée, au premier trimestre 2024, déploiement qui n'a pas fait l'objet d'un financement Adhoc et a en conséquence été financé sur l'enveloppe biannuelle dédiée au PRFM dans le cadre de ladite convention a conduit à l'épuisement des crédits destinés au financement de la plupart des autres actions de formations programmée initialement par les DREETS à partir du second trimestre.

Cette situation a contraint les DREETS et l'INTEFP a de nombreux arbitrages afin de garantir le déploiement absolument indispensable des formations prévues aux PRFM 2024.

Ainsi, en 2024, 127 sessions de formation ont été programmées dans le système AGATE, l'outil de suivi et de gestion des formations de l'INTEFP contre 486 en 2023 (dont 143 hors formation SUIT). Le nombre de sessions créés peut apparaître conforme à la création de sessions hors SUIT de 2023, a fortiori en prenant en compte le fait que les sessions PRFM ne sont pas nécessairement enregistrées dans AGATE au premier janvier mais en temps réel, après confirmation du déploiement des formations. Toutefois, il convient de noter qu'entre septembre et décembre 2023, les services formations des DREETS ont essentiellement tourné leur activité autour des déploiements des formations SUIT au détriment d'autres formations initialement prévues dans les PRFM. Sur les 127 sessions de formations créés en 2024, 51 ont fait l'objet d'annulation ou de report. 76 sessions ont été effectivement réalisées dont 23 formations concernant les différents modules SUIT proposés.

En 2024, 706 agents ont été inscrits sur les formations effectivement réalisées dans le cadre des PRFM.

La nature des formations déployées en PRFM continue en 2024 de se répartir en trois catégories : D'une part les formations venant en appui du déploiement d'un projet impactant un grand nombre d'agents des services déconcentrés (SUIT, Post TER...) et nécessitant une conception du module de formation par l'INTEFP et le recours à des formateurs-relais pour assurer une large couverture de la formation, d'autre part des formations disponibles au catalogue de l'INTEFP pour répondre localement à une priorité du SIT ou à un besoin territorial identifié et enfin des formations conçues en région pour soutenir une action territoriale.

Les formations réalisées en PRFM en 2024 visent l'ensemble des métiers des services déconcentrés . Il est à



souligner concernant les métiers du SIT que les agents de contrôle, restent très majoritaires :

Métiers	Sessions programmées	sessions réalisées
Emploi	9	4
Encadrement	4	4
FSE	2	1
SESE	11	8
SIT	101	59

Au sein du SIT, les agents de contrôles demeurent le public cible principal (80% des sessions programmées).

I Les formations déployées en PRFM

A - Une offre orientée vers l'accompagnement des projets à envergure nationale ...

En 2024, le dispositif PRFM a continué d'être utilisé par l'ensemble des DREETS afin de mettre en œuvre les formations conçues en appui des projets opérationnels des administrations centrales et répondre avec efficacité aux besoins locaux exprimés.

Ainsi, ont été réalisées :

- 18 formations SUIIT (sur 23 programmées):

SUIIT	Nombre de sessions : 18
Formation agents des URACTI sur SUIIT	1
Formation SUIIT - IP et ACCP (nouveau projet 2024)	3
Formation SUIIT agents du Pôle T en charge des recours	3
SUIIT agents des UC	11

- 6 formations POST TER a destination des agents du SESE

B – Prenant en compte l'ensemble des métiers et des domaines d'intervention du SIT et s'inscrivant dans les priorités d'actions...

De nombreuses DREETS ont identifié l'opportunité de programmer dans leur PRFM des formations destinées à acquérir ou consolider des compétences nécessaires à la bonne réalisation des plans nationaux et régionaux d'actions et plus généralement à répondre aux priorités du SIT.

Ainsi, différentes formations ont été programmées autour des thématiques de, lutte contre les fraudes et le travail illégal, santé et sécurité (amiante, équipements de travail, rayonnements ionisants...), la précarité et l'égalité professionnelle.



Sur les formations concernant le SIT, les agents de contrôle restent le principal public cible, l'ensemble des métiers est concerné par l'offre de formation programmées dans les PRFM :

Public	Nombre de sessions programmées
Agents de contrôle	80
AUC	1
catégorie C (dont parcours Mayotte)	7
Ingénieur de prévention	6
Pole T	2
Renseignements	4

Les formations programmées dans les PRFM à destination du SIT se répartissent autour des principales thématiques métiers :

Étiquettes de lignes	Nombre de sessions programmées
Réglementation du travail (relations individuelles et collectives, transports...)	25
Santé et sécurité	28
SUIT	23
Outils et méthodes (outils juridiques, déontologie, décisions...)	9

Enfin, les PRFM inclut des formations nécessaires à l'exercice effectif et en sécurité des missions des agents de contrôle :

- Habilitation aéroportuaire : 4 sessions réalisées
- Port des EPI amiante : 8 sessions réalisées
- Sécurité des agents de contrôle sur les emprises ferroviaire : 1 session réalisée.

C - Et au plus près des problématiques et besoins locaux

La souplesse des PRFM et la présence de compétences techniques en DREETS ou en DDETS permet la conception de modules, le plus souvent avec l'appui pédagogique de l'INTEFP, répondant à des problématiques locales émanant soit d'une campagne régionale ou départementale, soit de besoins techniques particuliers et propres à un territoire. Citons notamment les formations suivantes programmées en PRFM en 2024 :

- Etablissement de soins
- Ascenseurs et risques associés
- Droit local Alsace Moselle
- Parcours catégorie C Mayotte
- Conduites addictives
- Industrie électrique et gazière
- Foreuses

II - BILAN

Marquée par des difficultés de financement, liées au déploiement des formations SUIT en 2023, ayant conduit à une exécution incomplète, la programmation des formations en 2024 reste qualitativement dans la continuité des exercices précédents.

Les actions de formation programmées en PRFM sont principalement orientées vers le champ Travail et concernent essentiellement les agents de contrôle, même si l'ensemble des métiers des services déconcentrés est généralement pris en compte dans la programmation initiale.

Le SIT est ainsi la cible de plus de 80% des formations métiers programmées et réalisées en PRFM.

Les formations relevant strictement du champ Emploi restent peu représentées en PRFM (7% des actions de formation)

Des formations à destination de l'encadrement sont également programmées (codéveloppement pour les RUC, conduite d'entretien professionnel en unité de contrôle, déontologie pour l'encadrement...) et réalisées par des prestataires ou des formateurs nationaux.

Le dispositif PRFM continue de démontrer tout son intérêt pour dynamiser la formation continue des agents, principalement du pôle T des services déconcentrés en complément de l'offre nationale de formation de l'INTEFP. Le dispositif permet une plus grande souplesse dans le déploiement, garantit une réactivité accrue pour répondre à un besoin de formation émergent et permet au besoin une montée en compétence rapide et massive des agents au soutien de la mise en œuvre des projets nationaux.

